

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 36 (1999)  
**Heft:** 1373

## Titelseiten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# DOMAINE PUBLIC DP

JAA 1002 Lausanne

28 janvier 1999 – n° 1373  
Hebdomadaire romand  
Trente-sixième année

## Si un premier ministre...

DANS LE BOCAL, l'agitation est à son comble. La double succession ouverte au Conseil fédéral nous vaut, chez les faiseurs de rois, une effervescence multipliée. Les candidats à la candidature semblent même, phénomène nouveau, considérer comme un honneur le fait d'être sélectionnés: heureux de participer à défaut de gagner. Ainsi le veut le processus démocratique: appeler, trier, élire.

Imaginons, sur la planche à dessin, un processus inverse! Le premier ministre serait appelé, après une double démission, à procéder à un remaniement ministériel. Quels seraient ses critères de choix?

Il aurait d'abord à l'esprit les objectifs de la politique de son gouvernement. Au premier plan, l'ouverture européenne. D'abord réussir la ratification des bilatérales, puis préparer le pas ultérieur. Or, dans un pays de démocratie directe, la politique extérieure est liée à la politique intérieure. Il lui faudra donc pour servir sa politique des hommes ou des femmes représentatifs, percevant la sensibilité de la région où ils viennent, capables d'établir une communication directe, de créer sur leur personne une identification. Enfin le premier ministre ne perdrait pas de vue la vacance du ministère des affaires extérieures.

Dans cette perspective, il décidera rapidement de ne pas remettre en cause sa large majorité plurielle, donc de choisir deux PDC, dont, pour répondre à l'attente, une femme. La re-

présentation régionale pourrait donner un avantage au Tessin: sa participation au gouvernement renforce la cohésion multi-ethnique de la Suisse, mais à une condition, qu'un homme ou une femme à forte personnalité s'impose. À ce jour, tel n'est pas le cas. En revanche la revendication d'un troisième Romand est importune. Proportionnellement elle ne se justifie pas, ni politiquement: le choix européen des Romands est clair; ce ne sont pas eux qu'il faut convaincre. Il retiendra donc *primo loco* un homme et une femme, PDC, alémaniques, un des deux de Suisse orientale, raliés à sa politique européenne.

*La revendication d'un troisième Romand est importune*

liés à sa politique européenne. Décidera-t-il que les affaires extérieures iront à un ancien? C'est la

tendance actuelle. L'importance du poste exige une expérience du Conseil fédéral. Si cette option est confirmée, le choix est limité. Ni Villiger et Ogi, en fin de mandats, ni Couchepin, fraîchement installé, n'entrent en ligne de compte. Ruth Dreifuss par ses qualités de réflexion et de communication aurait ce profil. Mais les affaires européennes seraient alors conduites à nouveau par un tandem romand (Dreifuss-Couchepin). L'expérience Delamuraz-Felber a montré que ce n'était pas un choix équilibré. Reste Leuenberger qui a prouvé ses qualités de négociateur. Zurichois, il ferait avec le Valaisan Couchepin un excellent tandem.

Tel aurait pu être le dessin sur la planche. Mais la Suisse n'a pas de premier ministre – ou plutôt elle en a sept. AG